



Doc. 222

22 janvier 1954

Efforts que l'Europe occidentale doit accomplir en commun pour une normalisation de ses échanges commerciaux avec l'Est

Demande d'inscription à l'ordre du jour de la session

déposée par M. Hellmut KALBITZER et d'autres membres de l'Assemblée

L'Assemblée,

Accueillant avec intérêt les perspectives de reprise des échanges commerciaux entre l'Ouest et l'Est ;

Considérant que ces perspectives rendent souhaitables des consultations entre les Etats membres du Conseil de l'Europe,

Décide d'inscrire à son ordre du jour la question suivante :

« Discussion sur les efforts que l'Europe occidentale doit accomplir en commun pour une normalisation de ses échanges commerciaux avec l'Est. »

Signé (voir au verso)



Signé:

KALBITZER Hellmut, Allemagne